

Chapitre3 : Equivalence de capitaux

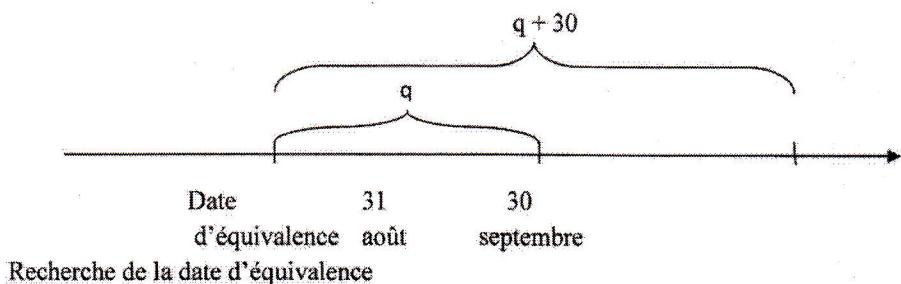
1. Notion d'équivalence d'effets ou de capitaux.

On parle d'équivalence entre deux effets s'il existe une date à laquelle les valeurs commerciales de ces effets sont égales entre elles. Cette date sera appelée **date d'équivalence des deux effets**.

Exemple :

Deux effets de commerce de valeurs nominales respectives de 75 500 DA échéance au 31 août et de 76 000 DA échéance au 30 septembre sont négociés au taux d'escompte de 8%. La date d'équivalence ne peut se situer qu'avant le 31 août car il n'y a pas en effet possibilité de négociation d'un effet de commerce que s'il n'est pas échu. On désigne par q le nombre de jours qui séparent la date d'équivalence de l'échéance du 31 août. On désigne par $(q + 30)$ le nombre de jours qui séparent la date d'équivalence de la date d'échéance du 30 septembre. L'année est commerciale.

Résolution



$$C_1 - C_1 \times t \times q/360$$



$$C_e - C_e \times t \times (q + 30)/360$$

$$75\ 500 - (75\ 500 \times 8 \% \times q/360) = 76\ 000 - (76\ 000 \times 8 \% \times (q + 30)/360)$$

$$(6040q/360) = 76\ 000 - (6080 \times (q + 30)/360)$$

$$= 76\ 000 - ((6080q + 182\ 400)/360)$$

$$27\ 180\ 000 - 6080q = 27\ 360\ 000 - 6080q - 182\ 400$$

$$-6040q + 6080q = 27\ 360\ 000 - 182\ 400 - 27\ 180\ 000$$

$$40q = 2400$$

$$q = 60 \text{ jours avant la date soit le 2 juillet}$$